



COMITE DEPARTEMENTAL DE L'INDRE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Maison Départementale des Sports
89 allée des Platanes 36000 CHATEAUROUX

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU MINIBUS

Lire au préalable la convention de mise à disposition.

Les demandes d'utilisation du véhicule devront être adressées 1 mois avant par mail à Madame Marie-Agnès DALLOT et Messieurs Régis GAILLARD et Christophe MARGOT :

dallotmacd36@gmail.com ; regiscd36@gmail.com ; christophe.margotcd36@gmail.com

Un planning sera réalisé et actualisé et disponible sur le blog du Comité départemental.

Une fois la confirmation reçus du CD36, l'emprunteur devra déposer au CD36 au moins 2 semaines avant la récupération du véhicule :

- Copie du ou des permis des conducteurs et Carte Nationale d'Identité
- L'attestation d'assurance au nom du club pour la période d'emprunt (heures)
- La liste des personnes transportées
- Un chèque de caution de 1 000,00 €
- La convention signée et paraphée

Prendre RDV avec le CD36 pour le dépôt du dossier.

Lors de ce dépôt, il sera défini les modalités de retrait du véhicule et son retour.

Les dossiers incomplets au dépôt ne seront pas pris en compte.

Le Comité Départemental de l'Indre